

720 Famille – Responsabilité principale

Définition

Cette zone contient, sous forme de point d'accès, le nom d'une famille considérée comme ayant une responsabilité principale dans une œuvre, à condition que la notice soit créée selon des règles de catalogage reconnaissant la notion de point d'accès principal et que le format source identifie séparément le point d'accès principal.

Occurrence

Facultative.

Non répétable.

Cette zone ne doit pas se trouver dans la même notice qu'une autre zone 7X0 (700 Nom de personne – Responsabilité principale ou 710 Collectivité – Responsabilité principale), une notice ne pouvant comporter qu'un seul point d'accès pour la responsabilité principale. Si la notion de point d'accès principal n'existe pas dans les règles de catalogage utilisées, ou si le format source n'identifie pas le point d'accès principal, cette zone n'est pas utilisée : la zone 721 est alors utilisée pour tous les noms des familles ayant une responsabilité principale sur la ressource (voir ci-dessous les zones connexes).

Indicateurs

Indicateur 1	blanc	Non défini
Indicateur 2	blanc	Non défini

Sous-zone(s)

\$a	Élément d'entrée Nom de famille sous forme de point d'accès Obligatoire Non répétable.
\$c	Type de famille Catégorie ou description générique pour le type de famille. Y compris des catégories comme clan, dynastie, cellule familiale, patriarcat, matriarcat, etc. Facultative. Non répétable.
\$d	Lieux associés à la famille Information relative aux lieux où la famille réside ou a résidé ou avec lesquels elle était en lien. Facultative. Répétable
\$f	Dates Dates d'une famille lorsqu'elles sont nécessaires à la construction de la vedette. Facultative. Non répétable (EX 3).
\$o	Identifiant international normalisé pour les noms L'ISNI ou autre identifiant international attribué au nom indiqué dans la zone. Les quatre premiers caractères contiennent un code alphabétique qui indique la nature de l'identifiant ; dans le cas d'un ISNI, ce code correspond aux lettres qui précèdent le numéro.

- Facultative.
Répétable
- \$3 Identifiant de la notice d'autorité
Numéro d'identification de la notice d'autorité correspondant à la vedette. Cette sous-zone s'utilise en liaison avec le format UNIMARC des notices d'autorité, UNIMARC/A.
Facultative.
Non répétable.
- \$4 Code de fonction
Code utilisé pour désigner le lien entre le nom de famille citée dans la zone et la ressource bibliographique à laquelle la notice se rapporte. La liste des codes de fonction se trouve à l'Annexe C.
Facultative.
Répétable
- \$8 Ressources spécifiques
Ressources auxquelles la zone s'applique, si l'information concerne une partie de l'unité décrite.
Facultative.
Répétable.

Remarque(s) sur le contenu de la zone

Forme

La forme du nom apparaissant dans la zone est déterminée par les règles de catalogage appropriées et/ou les fichiers d'autorité utilisés par l'agence responsable de la rédaction de la notice.

La sous-zone \$a contient le nom de la famille. Les qualificatifs sont entrés en \$c, \$d et \$f.

Ponctuation

Il n'y a pas de règles pour la ponctuation dans cette zone. Cependant, il est recommandé de maintenir la ponctuation du format source. Si le format source utilise d'autres sous-zones, il est recommandé de générer cette ponctuation par un algorithme à partir de la définition de ces autres sous-zones.

Puisqu'il n'y a pas de règles de ponctuation dans cette zone, les destinataires de notices en format UNIMARC doivent connaître les règles de l'agence qui produit les notices. Les agences de catalogage doivent donc s'assurer de la cohérence de leurs notices et fournir des précisions dans la documentation qui accompagne les fichiers d'échange (Voir Annexe K).

Zone(s) connexe(s)

- 200 \$f \$g Titre et mention de responsabilité, première mention de responsabilité et mention de responsabilité suivante
Les données de la zone 200 sont transcrites telles qu'elles figurent sur la ressource. Le nom de la famille, mentionnée en \$f, ou plus rarement en \$g, à laquelle est attribuée une responsabilité principale sur la ressource, sera entré en zone 720 sous forme de point d'accès.
- 721 Famille – Autre responsabilité principale
Une famille peut avoir une autre responsabilité principale tout comme une collectivité. La zone devra être utilisée dans le cas où le format source ne distinguerait pas entre responsabilité principale et secondaire d'un nom de famille.
- 722 Famille – Responsabilité secondaire
Une famille peut avoir une responsabilité secondaire, tout comme une collectivité (voir zone 712)

Exemple(s)

- EX 1 ■ 720 ## \$aCecil\$cfamily
- EX 2 ■ 720 ## \$aBuchanan\$cclan
- EX 3 ■ 720 ## \$aShah\$cdynasty\$f1768-....